

Quemper Guézennec

n° 22
février
2023



Bulletin d'informations Municipales



Sommaire

Edito	p. 2	Informations diverses	p. 23
Quemper-Guezennec en 2022	p. 3 à 10	Etat Civil 2022 - Urbanisme	
- Les investissements		Liste des numéros utiles	p. 24
- Les animations et manifestations		Cuisine	p. 25
- Les informations diverses		Jeux	p. 26
Vie quotidienne	p. 11 et 16	Rétrospective 2022	p. 27 et 28
Associations	p. 17 à 22		

Editorial du Maire

Les années se succèdent et chacune d'elle apporte son lot de dérèglements : crise financière, crise sanitaire, dérèglements climatiques, le tout complété par une inflation brutale avec pour conséquence une augmentation de 7,1 % des valeurs locatives de l'immobilier.

La très grande majorité des conséquences de ces événements frappe directement la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Nous les subissons sans pouvoir changer leur trajectoire. Cependant, par souci civique et par devoir envers les générations futures, nous pouvons agir sans tarder en faveur de l'environnement. Notre action, qui reste certes à une échelle communale, doit néanmoins participer à faire évoluer les comportements.

La commune, par des efforts classiques de régulation du chauffage et de l'éclairage public, prévoit d'engager des mesures concrètes telles que celles destinées à éviter l'érosion des terres et à capter les émanations de carbone par la plantation d'arbres. D'autres actions de sensibilisation seront engagées auprès des enfants de l'école.

Cette prise de conscience, primordiale pour préparer l'avenir, ne doit pas nous freiner dans notre volonté de poursuivre l'aménagement de notre commune par des investissements structurants au bénéfice de toutes les tranches d'âge des quempérois.

Cette tâche passe à minima par une campagne bien entretenue et un bourg attractif, par des équipements au bénéfice des enfants, des terrains constructibles pour les familles et des logements adaptés aux personnes âgées. Tous ces domaines et bien d'autres constituent pour la municipalité des sujets de préoccupation et en même temps une série de challenges que nous sommes préparés à engager.

L'année 2022 aura été marquée par une satisfaction majeure : celle d'avoir pu mener à son terme la construction et la mise en service du restaurant l'Astrolabe.

Ce nouveau commerce complète le tissu commercial autour de la place du bourg : superette, salon de coiffure et restaurant. Ainsi, entre mi 2020 et 2022, nous sommes passés du risque de disparition de tout commerce à l'existence de 3 commerces fonctionnant à la satisfaction générale.

En complément des investissements structurants de la commune, l'année 2023 pourra être mise à profit pour mener la réflexion sur les opportunités d'aménagement à saisir dans l'environnement de la place St Pierre.

Plus globalement, nous pouvons raisonnablement poursuivre nos investissements car les finances communales sont saines, les comptes 2022 et le budget 2023 attesteront cette situation. C'est ainsi que tous les investissements 2022 ont pu être effectués sans recours à de nouveaux emprunts. La gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement et la recherche de subventions constituent les bases incontournables pour poursuivre nos investissements, sans augmenter les taux d'imposition dont nous avons la maîtrise.

En 2023, nous continuerons à déployer notre énergie et notre enthousiasme au service des quempérois. Les quempérois qui le souhaitent peuvent utilement nous faire part de leurs compétences et de leurs suggestions de projets.

Dans l'attente de ces nouvelles réalisations, il me reste à souhaiter à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux de bonne année et de bonne santé.

**Le Maire,
Gilbert LE VAILLANT**



I- Les investissements de l'année 2022

L'ASTROLABE, NOTRE NOUVEAU RESTAURANT

Le restaurant a pu démarrer son activité en septembre 2022, 18 mois après le début des travaux de construction de l'immeuble. La durée des travaux a été fortement impactée par la crise sanitaire, les disponibilités des entreprises et les difficultés d'approvisionnement des matériaux.

Avec ce restaurant la place du bourg dispose désormais de trois commerces qui ont pour objectifs d'apporter aux quemperrois les services de proximité et de participer à l'amélioration de l'attractivité de la commune.

L'intérieur d'une partie du restaurant



Valérie et Raphaël DECOTE ont été choisis par la municipalité pour assurer l'exploitation du restaurant. Famille costarmoricaine, le couple et leurs deux enfants, ont posé leurs valises sur la commune après un petit séjour professionnel en Martinique

Après avoir effectué leurs premières armes dans différents hôtels de la côte et à l'étranger, ils ont l'un et l'autre intégrés la fonction de cuisinier dans des collectivités publiques en qualité de responsables de restaurants scolaires et de cuisines centrales. Dotés d'une expérience de près de 30 années, ils élaborent et confectionnent de la restauration classique, des pizzas, des crêpes à consommer sur place ou à emporter.

Afin d'assurer de bonnes conditions de fonctionnement du restaurant –crêperie pizzeria, la commune a fait l'acquisition d'une licence IV de débit de boissons. La licence est mise en location auprès des exploitants du commerce.

MAIRIE ET BIBLIOTHÈQUE RÉFECTION COMPLÈTE DE LA PARTIE ARRIÈRE DE LA TOITURE

A la suite de plusieurs infiltrations, nous avons dû changer cette partie de toiture pour un coût de près de 40 000 €.



ACHATS DE TERRAINS

La commune a acquis un terrain de 7500 m² jouxtant l'Espace Sports et Loisirs et dont la première affectation sera d'accueillir les services techniques de la commune. L'emplacement actuel des services techniques pourra ainsi être libéré pour laisser place à la construction d'habitations.

Le terrain de padel pourra également y trouver sa place. Cependant avant toute réalisation, nous devons attendre la mise en place du PLUi programmée pour 2023.

La commune a également acquis un terrain de 3500m² dans le but de faciliter l'aménagement du futur lotissement prévu après adoption du PLUi.

TRAVAUX AU CIMETIÈRE

- Acquisition de 4 caveautins pour compléter le columbarium

- Acquisition de panneaux de signalisation des allées
- Mise en œuvre de la procédure administrative d'exhumation de 8 sépultures faisant partie de concessions temporaires venues à terme. Parmi ces concessions 3 familles n'ont pas souhaité le renouvellement, nos demandes concernant les 5 autres sépultures sont restées sans suite.

Les reliquaires sont individualisés par famille et déposés dans un nouvel ossuaire, dans le respect de la réglementation et de la dignité due aux dépouilles.

- Des plantations ont été effectuées afin de garnir de verdure l'ensemble de l'environnement en fibrociment du cimetière.

- Les travaux d'entretien de la partie gravillonnée du cimetière sont désormais effectués par le passage d'une herse de désherbage mécanique acquise en cours d'année.

DES CAMÉRAS DE SÉCURITÉ DANS L'ENVIRONNEMENT DE L'ÉCOLE

A la sollicitation de l'Education Nationale :

- des caméras de sécurité ont été installées aux deux entrées de l'école. Elles sont destinées à visionner, en cas de besoin, d'éventuels mouvements ou agissements suspects.
- afin de s'assurer d'un bon environnement, des capteurs de Co² ont été placés dans les salles de classes et les pièces de la cantine scolaire.

INVESTISSEMENTS DIVERS DE L'ANNÉE 2022

- Portail automatisé au camping
- Nouveau paratonnerre sur l'église
- Remplacement des abat-sons du 2ème niveau du clocher
- Pose de filets de protection et de pics dissuasifs d'éloignements des volatils
- Herse avec kit de désherbage aux services techniques
- Un tracteur Iseki spécifiquement adapté aux petits travaux et notamment à ceux du cimetière
- Acquisition de nouveaux équipements informatiques pour les services administratifs de la mairie
- Equipement mobilier pour l'école
- Deux vidéos projecteurs pour l'école
- Travaux à l'intérieur des classes de l'école
- Installation de pare-balls aux deux extrémités du terrain de football et nouveaux filets à relevage pour faciliter la tonte l'arrière des buts du terrain de foot
- Petits matériels pour le service technique : taille haie, débroussailleuse etc.
- Des nouveaux jeux pour les enfants compris dans la tranche d'âge 3-10ans et installés sur le pourtour de l'Espace Sports et Loisirs.



ACQUISITION DE LICENCES IV

En cours d'année 2022, la commune a acquis deux licences IV de débits de boissons.

L'une d'elle, acquise par transfert d'un débit en liquidation judiciaire est affectée sous forme de bail à l'exploitation de l'Astrolabe, l'autre a été acquise auprès du Sovédés. Cette dernière reste pour l'instant inexploitée pour une durée maximum de 2 ans au terme de laquelle nous devons la mettre à disposition d'un exploitant ayant reçu l'agrément. Dans ce délai nous ferons le nécessaire pour l'affecter à l'un de nos futurs projets.

II- Les animations et manifestations de l'année 2022

REPAS AU BÉNÉFICE DES UKRAINIENS

Au mois d'avril, la municipalité a pris l'initiative d'organiser un repas de soutien aux Ukrainiens dont les bénéfices (2422,57 euros) ont été versés à la Croix-Rouge.

Le repas a été préparé bénévolement par Thierry ROGER

CONCOURS RÉGIONAL DE FLEURISSEMENT

La remise de la première fleur, maintes fois reportée en raison de la crise sanitaire, a été effectuée au cours d'une cérémonie officielle dans les locaux du Conseil Régional à RENNES.

La commune se prépare à améliorer l'environnement paysagé de la commune et pourquoi pas atteindre un jour les 3, voire 4 fleurs. Cependant, le parcours est long, la progression ne s'effectuant que fleur par fleur avec un espace de 3 ans entre chaque.



CONCERT GOSPEL

Le vendredi 8 juillet un concert GOSPEL gratuit organisé par la municipalité a eu lieu dans l'église de QUEMPER-GUEZENNEC en présence d'un très nombreux public. Les choristes nous ont fait vivre une très belle soirée, et ont enchanté le public.

Nous tenons à souligner ici leur grande qualité vocale et le dynamisme de l'équipe conduite par leur bouillante chef de chœur Séverine Cordier.

CÉRÉMONIE DU CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

Le dimanche 26 juillet la commune a commémoré le centenaire de son monument aux morts, le premier monument du département à être commandé quelques mois après le début de la guerre alors que 19 citoyens quimperrois avaient déjà perdu la vie sur les champs de bataille.

Une belle cérémonie en présence de notre député Éric BOTHOREL, de la sénatrice Annie LE HOUEROU et d'une assistance très fournie complétée par la participation des enfants de l'école.



EXPOSITION ANNUELLE

Au cours des deux étés précédents, en 2020 et 2021, la commune avait organisé des expositions d'œuvre d'art à l'intérieur de l'église. Or, pour des raisons de sécurité, l'ouverture de l'église au public ne peut être envisagée sans la présence permanente de bénévoles. Les difficultés de mise en œuvre de cette organisation ont conduit à changer de formule sans abandonner le principe de cette démarche culturelle. Pour l'été 2022, nous avons retenu une exposition de plus de 40 reproductions d'œuvre d'artistes sur la place du bourg et sur le jardin de l'église.



Il s'agit là d'une année de transition pour des expositions que la municipalité souhaite pérenniser et professionnaliser au cours des prochaines années. Des contacts sont actuellement en cours pour assurer une nouvelle exposition depuis le mois de mai jusqu'au mois d'août.

L'idée c'est d'inscrire la commune dans la durée au niveau du développement de l'art et de la culture.

CRÈCHE DE NOËL DANS L'ENVIRONNEMENT DE L'ÉGLISE

Après une interruption liée au COVID19. Nous avons souhaité renouer avec la tradition en installant une nouvelle crèche de Noël sur le jardin de l'église.



LES CAFÉS DE LA REVITALISATION

La commune a été sollicitée par Guingamp-Paimpol-Agglomération pour accueillir une séquence d'échanges sur des expériences et des témoignages en lien avec le rôle de l'art et la culture dans la revitalisation des bourgs ruraux.

Cette réunion organisée dans les locaux d'exposition de Thoma RYSE a été suivie par un nombre important de participants et le reportage sur YouTube, visionné près de 1000 fois, ce qui constitue une performance remarquable.

LE MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël prend désormais toute sa place dans notre calendrier des manifestations communales. Cette deuxième édition a confirmé le succès de celle de l'année 2021. Au total 54 exposants y ont participé les 3 et 4 décembre dernier et l'intendance a notamment été assurée dans un cadre bénévole par quelques associations que la municipalité tient à remercier.

Le père Noël était présent à la grande joie des enfants. Une tombola a permis de récolter 400€ au profit de l'association « 1 enfant par la main ».



III-Les informations diverses de l'année 2022

LES PROJETS ROUTIERS DU DÉPARTEMENT SUR NOTRE COMMUNE

Faisant suite à plusieurs réunions, les responsables des routes du département sont revenus vers nous pour échanger sur nos propositions réciproques.

• Propositions du département

Le département s'engage progressivement à faire converger vers chaque commune, une seule route départementale. Or, Le territoire de la commune de Quemper-Guézennec est desservi par 3 routes départementales :

- . La RD15 entre Poulogne et le bourg
- . La RD21 entre Poulogne et Bothoa
- . La RD82 entre le cabaret et Le Houel

Ce principe a conduit le département aux propositions suivantes :

- Réhabiliter la RD15 entre Croas Rochel et le Bourg puis en céder la propriété à la commune C'est un chantier que le département promet de mettre en œuvre depuis environ 30ans voire plus. La présentation la plus récente date de plus 2 ans et prévoyait, d'empiéter sur des terres ou des propriétés et à défaut d'accord, avec les riverains, d'effectuer des expropriations.

- Céder à la commune, après quelques menus travaux, la RD21 entre Poulogne et Bothoa

• Position de la commune

- Au niveau de la RD15

A ce jour, les appels d'offres et les formalités administratives n'ayant pas débuté nous avons suggéré d'effectuer un aménagement simplifié afin d'améliorer l'état de la chaussée le plus rapidement possible.

- Au niveau de la RD21

Les propositions du département sont insuffisantes pour obtenir notre aval. Nous demandons un nouveau revêtement et une stabilisation des bas-côtés. La commune ne souhaite pas accepter « un cadeau » qui constituerait la moins bien entretenue.

A défaut de ces travaux, la commune refusera d'en devenir propriétaire.

Interrogation sur le devenir des voies desservant la zone industrielle

La municipalité considère que la propriété, voire à minima les réfections et l'entretien des voiries desservant la zone industrielle, ont vocation à relever de la compétence de l'agglomération GPA (voire du département) et dépassent largement la compétence de la commune.

LE FUTUR PLUI APPLIQUÉ À QUEMPER-GUÉZENNEC

L'Agglomération GPA a désormais la compétence exclusive du PLUi sur l'ensemble des communes de son territoire et a entrepris il y a environ 4 ans l'élaboration de ce futur PLUi dans le cadre de normes restrictives prescrites par la loi.

Point positif : la zone classée et inscrite est en diminution par rapport au PLU actuel et après validation par les services de l'état l'extension possible des habitations sera la même (50m²) dans toute la commune.

Au niveau de la commune, il nous est accordé une enveloppe de plus de 5 000 m² pour des équipements communaux (nouvel atelier communal et équipement sportifs). Ce terrain se situe auprès de l'actuel espace sport et loisirs, la commune a fait l'acquisition du terrain d'une surface en plus de 7 000 m² au cours de l'année 2022.

Pour l'habitat, l'agglomération GPA nous a accordé un quota global de 46 logements. Une fois déduit, l'impact des logements vacants et des dents creuses il nous reste 26 logements pour les constructions en lotissement. La commune a réservé une surface de 17 000m² pour assurer ces constructions. Pour information, toutes les communes de GPA doivent se partager pour la construction une surface de 65 ha, dans ce total la surface attribuée à notre commune est correcte d'autant que des communes plus importantes ont à peine plus de surface, signe de la vitalité et l'attractivité de notre commune.

La réduction de la surface urbanisable imposée par l'état encourage les communes à maîtriser le foncier. La presse se fait l'écho de communes où lorsque le foncier est aux mains de promoteurs il est difficile pour la mairie de négocier un prix qui soit acceptable, notamment pour les primo-accédants. Il est à noter que maintenir les lotissements sous maîtrise communale engendre un surcroît de travail pour les services et les élus et également un coût important sur le plan budgétaire. La mise à disposition de lotissement constitue un levier essentiel au développement de la commune.

Quelques points négatifs liés à la loi littorale :

• La zone de Poulogne pourtant acceptée par le Préfet sous l'égide de cette loi ne sera plus constructible malgré tous les investissements effectués par l'AGGLO.

• La zone urbaine du bourg est fortement réduite entraînant la perte de plusieurs terrains constructibles dans le périmètre du bourg.

• Les demandes de changements de destination et les STECALs ont toutes fait l'objet d'un refus.

Dès que nous connaissons les modalités de l'enquête publique nous informerons toutes les personnes intéressées par les moyens à notre disposition : Affichage, site internet, presse, CityAll; Dès l'approbation du PLUi au cours du second trimestre 2023 nous inviterons les propriétaires des nouvelles dents creuses et des fonds de jardin à ne pas tarder pour construire eux-mêmes ou vendre leurs terrains car on ne connaît pas aujourd'hui les évolutions législatives futures.

Le conseil municipal lors de la séance du 13 décembre a voté à l'unanimité le projet du PLUi accompagné de quelques remarques : le futur de la zone de Poulogne, la réduction de l'aire urbaine du bourg, le refus des STECALs et des changements de destination ainsi que d'autres points.

NB : Le terme STECALs désigne un dispositif qui permet d'identifier les entreprises (artisans, commerce, tourisme...) qui se situent en zone agricole. Ce principe permet à ces dernières, ayant reçu un avis favorable, de bénéficier d'une extension de leurs bâtiments.

MESURES ENVIRONNEMENTALES

La municipalité considère que la commune doit prendre sa part d'engagement au regard des problèmes environnementaux. A ce titre, la prise de conscience peut être plus efficace à l'échelon communal. Plusieurs actions sont ainsi envisagées par la municipalité :

- une action collective de plantations d'arbres dans les délaissés communaux. Cette action pourrait être engagée au cours de l'automne prochain. Les spécialistes de l'environnement considèrent en effet que la plantation des arbres constitue l'un des meilleurs moyens pour capter le CO²

- des mesures prises pour contrer l'érosion des sols notamment dans la périphérie du bourg

- mises en place de diagnostics thermiques : dans tous les immeubles de la commune construits depuis plusieurs années (mairie, réfectoire scolaire, résidence St Pierre, classes de l'école etc.

- des mesures de sensibilisation aux problèmes environnementaux auprès des enfants de l'école
Le service environnement de l'agglomération GPA est en charge de nous guider sur plusieurs de ces actions.

- Pendant la période des fêtes de fin d'année nous avons réduit le nombre de guirlandes et la période d'illumination.

- Réduction des plages horaires de l'éclairage public.
Suite à la demande de l'Etat et de nos autorités de tutelle, le conseil municipal a souhaité à l'unanimité, l'intervention du SDE afin de modifier les horaires de l'éclairage public au bourg, selon les grilles horaires suivantes :

- en semaine : Début à 6h30 –Fin à 20h
- le week-end : Début à 7h30 –Fin à 20h

Notre commande auprès du SDE concerne aussi une modification de l'horloge de commande près de la terrasse du restaurant afin d'assurer un éclairage plus tardif du parking le vendredi et le samedi soir. De plus une commande installée dans la salle polyvalente permettra d'éclairer le parking au moment des manifestations

GPA ET PRIME À L'INSTALLATION SUR LA ZONE DE POULOGNE

La municipalité a engagé des démarches auprès de GPA dans le but d'attribuer une prime à l'installation aux deux nouvelles entreprises installées sur la zone de Poulogne. Cette demande se justifiait dans la mesure où ces entreprises ont été incitées à s'installer sur la zone.

Face au refus de l'agglomération, la commune était disposée à apporter sa contribution, cependant, les zones d'activités relevant de la compétence de GPA ce schéma n'a pas pu être validé par les services de l'Etat.

ETUDE D'UNE LIAISON DOUCE ENTRE PONTRIEUX ET GOAS-VILINIC

La commune envisage de réaliser une liaison douce entre Pontrieux et l'entrée du chemin de halage à Goas-Vilinic. L'objectif de ce projet et notamment celui de son tracé, c'est de sécuriser les piétons et les cyclistes, en mettant à leur disposition, une voie dédiée longeant la rivière.

RÉFLEXIONS SUR LE DEVENIR DE L'ANCIEN TABAC-BAR DU BAS DU BOURG

L'immeuble et la licence IV de débit de boissons ont été mis en vente depuis près de deux ans. A ce jour, nous avons acquis la licence IV, élément essentiel pour assurer le développement d'autres projets de la commune.

Nous nous préoccupons également du devenir de l'immeuble. Peut-être pourrions-nous y développer une activité commerciale en prenant soin d'éviter des activités concurrentes avec l'un ou l'autre des commerces de la place du bourg.

Aujourd'hui notre réflexion n'est pas suffisamment aboutie pour quelque décision que ce soit, par contre nous restons réceptifs aux suggestions des quimperrois.

INSTALLATION DU CMJ, LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

Le projet de CMJ, Conseil Municipal Junior date du début du mandat, et a dû être reporté à plusieurs reprises, en raison notamment de la crise sanitaire. Le projet a fini par aboutir, le conseil des jeunes est officiellement installé depuis le 14 janvier.

Il s'agit d'un conseil de membres représentant les classes de CM1 et CM2 de la commune et 6^{ème} l'an prochain.

Le CMJ, n'est pas un gadget, il couvre plusieurs missions, dont :

- initier les enfants à la gestion de la vie publique
- présenter des propositions aux élus pour qu'ils répondent au mieux aux aspirations des jeunes dans les domaines des animations, des loisirs, des équipements...



ANIMATION D'UN ATELIER DE DESSIN ET DE PEINTURE

La commune, en relation avec une peintre bénévole, a ouvert la possibilité aux enfants de 6ans à 11ans environ de participer à un atelier peinture le mercredi après-midi.

L'atelier est également ouvert aux adultes le samedi matin.

Les cours sont gratuits et se tiennent dans la salle des associations.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Mme COILLARD au 06 63 42 84 82



JOURNÉE PATRIMOINE

LES ÉLÈVES À LA DÉCOUVERTE DE L'EXPOSITION FLEURIOT DE LANGLE

A l'occasion des journées du Patrimoine, l'association « Racines et Patrimoine » avait réservé la journée du vendredi 16 septembre à l'accueil des enfants des écoles.

Mme Gillet, directrice de l'école primaire de Quemper-Guézennec et les deux institutrices Ophélie et Elizabeth ont fait découvrir aux élèves une exposition axée sur « Paul Antoine Fleuriot de Langle » grand navigateur ami de Lapérouse, commandant du deuxième bateau de l'expédition, l'Astrolabe, né dans notre commune. Les enfants ont pu découvrir la maquette de la Frégate réalisée par Michel Le Lan à l'échelle 1/50^{ème}. Ce chef d'œuvre de minutie a été réalisé en deux ans. Jean-Claude a expliqué aux 60 élèves du CE1 au CM2 le parcours exceptionnel et la fin tragique de cet homme d'exception.



VENTE DE LA MAISON SITUÉE AU N°11 DE LA PLACE DE MAIRIE

Cette maison située en haut de la place à l'entrée de la rue du stade avait été acquise depuis moins de 5ans. Depuis son acquisition, elle a été mise en location. Suite au départ des locataires se posait la question de sa réhabilitation. Nous avons alors fait le choix de la proposer à la vente avec le souci de trouver un acquéreur qui la destine à son habitation principale.

UN NOUVEAU MARCHÉ BIO À LA FERME

Chaque mercredi à 16h, deux quempérois Hervé PERROT et Laure ISSAURAT participent à un marché à la ferme au lieu-dit kerpuns au siège de l'exploitation de Hervé PERROT. Il s'agit d'un marché de produits bio où plusieurs exploitants présentent et commercialisent leur production.

Hervé PERROT commercialise des œufs et de la farine provenant de sa production de blé bio et de sarrasin. Laure ISSAURAT fabrique et commercialise du pain bio.

D'autres producteurs bio locaux sont également présents sur le marché où il est possible de s'approvisionner :

- en fromages à la ferme avec plusieurs variantes
- en légumes bios de saison
- en porcs et en poulets élevés en plein air
- en gâteaux aux fruits de saisons
- en pizzas



DU PAIN PAYSAN À QUEMPER-GUÉZENNEC

Depuis fin novembre, je produis du pain paysan à La Ferme de Kerbleust.

La production est locale et durable. Le blé provient de la ferme. Il est moulu sur meule de pierre, ce qui permet de conserver toutes les qualités du grain. J'ai depuis récemment mon propre moulin ; j'ai bénéficié au début de l'aide d'Hervé Perrot, qui utilise la même technique. Le pain est au levain, pétri et façonné à la main ; il cuit dans un four à bois à chauffe directe - four dit romain. Les terres sont en conversion vers l'agriculture biologique depuis 2021. Mon projet vise à faire revivre la ferme familiale au côté d'Arnaud, mon compagnon : la Ferme de Kerbleust, tenue à l'époque par Yves et Marie-Thérèse Le Roy.

Le pain est disponible le mercredi au marché bio de Kerpuns, à partir de 16h, et à l'épicerie du bourg. Il est possible de commander à l'avance. De nouveaux points de vente vont être développés.

En plus du blé, je cultive du seigle, des lentilles vertes, de la prairie, du lin fibre, et aussi cette année du sarrasin. Je suis heureuse de partager, à travers ma production, mon goût des bonnes choses et de participer à la vie de la commune. Au plaisir de vous rencontrer et échanger !

Laure Issaurat, paysanne-boulangère
06 18 40 48 68
laureissaurat@hotmail.com

RECRUTEMENT DE PERSONNEL

Du mois de mars au mois de novembre Sylvain NEVEU demeurant à Runan a été recruté en contrat CDD un poste de polyvalent aux services techniques recruté en contrat CDD.

Au secrétariat de mairie, Morgane LE COQ originaire de Plouëc-du-Trieux, a assuré par contrat CDD, le remplacement d'Audrey durant ses congés maternité. Depuis le départ à la retraite de Jacques LE ROLLAND un poste de titulaire aux services techniques était resté vacant. Ce poste sera désormais occupé par Jérémy LE GOFF qui a été recruté par mutation de la commune de Pontrioux.

Quempérois d'origine, Jérémy sera en charge principalement de l'entretien des espaces verts, y compris sur les parties actuellement à charge des deux entreprises de paysage de la commune.



LA DOYENNE DE LA COMMUNE

Jeanne MOISAN, née BERTHO est la doyenne de la commune depuis 2019. Née le 18 août 1925, à Quemper-Guézennec, elle s'est mariée à Pierre MOISAN, marin dans la Marine Nationale puis dans la marine marchande. Alors que son époux navigue, Jeanne garde sa fille mais également d'autres enfants de la cité des Islandais à Paimpol. Après le décès de son mari, Jeanne revient dans sa commune d'origine et s'installe résidence de la Providence où elle reçoit régulièrement la visite de sa fille et de ses six petits-enfants.



GOÛTER DES 80 ANS

La commune a organisé le goûter des 80 ans (et plus), le mercredi 14 décembre 2022. Après avoir passé une belle après-midi, chaque participant a reçu son colis friandises (provenant de chez Sarah, notre épicière). Pour les personnes n'ayant pu assister au goûter, ou malade, les membres du CCAS ont assuré la distribution des colis à domicile ou à l'EPHAD.

Je tiens à remercier les membres du CCAS qui prennent de leur temps pour préparer les colis et la salle lors des différentes manifestations.

Annie LE GOFF, Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CCAS)

Un nouveau doyen pour la commune

A la suite du décès de Monsieur Aimé TORREILLES, Jean BRETON est désormais le doyen de la commune.

Né le 17 juin 1930, Jean vit avec son épouse Simone dans le quartier de Maudez, quartier qu'il n'a jamais quitté depuis sa naissance. Ensemble, le couple a 3 enfants, Jean-Paul, Renée et Marylène et six petits-enfants.

Les époux ont tenu une ferme d'envergure, avec les chevaux de trait avant le tracteur, l'élevage bovin et porcin, les céréales et bien sûr la moissonneuse-batteuse de l'époque tout cela sur une surface exploitable de 32 ha.



REPAS DU 11 NOVEMBRE

Après la cérémonie au monument aux morts, les Quempérois présents se sont retrouvés à la salle polyvalente pour le traditionnel repas copieusement préparé par les nouveaux restaurateurs de l'Astrolabe, Valérie et Raphaël DECOTE.



FLEURISSEMENT COMMUNAL

La commission du fleurissement de la commune organise le concours du fleurissement tous les ans, cette année, ce sont 12 candidats qui se sont inscrits. En s'appuyant sur les critères suivants :

- Variétés et couleurs des plants
- Pérennisation des végétaux
- Economie d'eau
- Zéro phyto

Le jury composé de Patricia Guyomard, Elisabeth Le Calvez, Maryvonne Gélard et Annie Le Goff a parcouru la commune et « classés » les différents jardins.

Cette année, la commission avait organisé un petit défi aux candidats, différents objets de décoration de jardin offerts par la commune devait être mis en valeur dans le potager, le jardin, les pots de fleurs.



Voici le classement du concours 2022 :

Gîtes

- 1^{er} : Monsieur et Madame Philippe DAUTEZ
- 2^{ème} : Madame Armelle LE CALVEZ
- 3^{ème} : Madame Jeanne LE MARLEC

Talus

- 1^{er} : Monsieur et Madame Jean PERROT

Commerce

- 1^{er} : Garage de la Vallée : Monsieur et Madame Jean-Pierre BERNARD

Parc et grand jardin >1000m²

- 1^{er} ex-aequo : Monsieur et Madame Alain LE GUEUZIEC / Monsieur et Madame Rémi LE SAINT
- 2^{ème} : Monsieur et Madame Alain THERNAUX

Maison avec jardin

- 1^{er} : Monsieur et Madame Joël BREXEL
- 2^{ème} : Monsieur et Madame Yves JEGOU
- 3^{ème} : Madame Denise MENOÛ

Grand parc arboré

- 1^{er} : Monsieur et Madame José PEREZ



Merci à tous les candidats pour leur participation. Rendez-vous l'année prochaine, le jury passera plus tôt selon le souhait des participants.

Vie quotidienne



La collecte des déchets 2023

SECTEUR DE PONTRIEUX DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

Attention
les jours
de collecte
changent
en 2023 !

LES JOURS DE COLLECTE

- BRIEVY**
Jeudi - Jeudi
- LANDEBAEVION**
Jeudi - Jeudi
- PLOEZAL**
Mercredi - Mercredi
- PLOUÉG-DU-TRIEUX**
Mardi - Mardi
- PONTRIEUX**
Mercredi - Mercredi
- QUEMPER-GUEZENNEC**
Jeudi - Jeudi
- RUNAN**
Mercredi - Mercredi
- SAINT-CLET**
Jeudi - Jeudi

- Collecte sélective :**
toutes les deux semaines.
Collecte des ordures ménagères : toutes les deux semaines.
- Collecte sélective :**
tous les emballages et
tous les papiers se trient.
- Ordures ménagères :** les
articles d'hygiène, les assu-
rtoat, les restes alimentaires,
les petits objets, etc., doivent
être dans un sac fermé.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
1 D	1 M	1 M	1 S	1 J	1 S	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 D	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 S	7 S	7 M	7 J
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 M	10 V	10 V	10 L	10 J	10 S	10 L	10 D	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 J	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 M	17 V	17 V	17 L	17 J	17 S	17 L	17 D	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 S	21 D	21 M	21 J
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 M	24 V	24 V	24 L	24 J	24 S	24 L	24 D	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 D	29 M	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 M	31 V	31 V	31 L	31 M	31 J	31 L	31 J	31 M	31 M	31 V	31 D

Recherchez
une déchèterie
la plus proche et les
déchets acceptés sur
notre site d'internet
www.groupe-pontrieux.fr



Les bacs doivent être présentés à la collecte, sur le domaine public en limite de chaussée, pour 6h du matin ou la veille au soir.

Les bacs doivent être maintenus dans un état constant de propreté par l'utilisateur.

■ COLLECTE SÉLECTIVE ■ COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ■ JOURS FÉRIÉS

* Collecte assurée le jour férié

Recensement des jeunes

Pourquoi ?

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site www.service-public.fr (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.



Le dispositif bulle d'air

Le service de répit à domicile est destiné à l'ensemble de la population (sur les départements des Côtes d'Armor et du Finistère). Il est mis en place par une association : Armoric Services.

Ce service est mis en place pour les aidants qui accompagnent un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap. Le dispositif « bulle d'air » est un service de répit à la carte :

- En journée à partir de 3h minimum
- De nuit
- 24h/24, durant un week-end, une semaine ou plus
- Ponctuellement ou de façon régulière



Si vous souhaitez bénéficier de ce service, vous pouvez les contacter, ils s'occupent de toutes les démarches administratives et après renseignements, ils vous offrent un devis gratuit et personnalisé. Des aides financières sont possibles pour obtenir un coût horaire réduit.

Contact : 02.98.85.85.48 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h)
E-mail : contact@armoric-services.fr*
Courrier : Armoric Services – Bulle d'air - 12, rue de Paimpont - 22000 St Briec
Armoric Services – Bulle d'air - 3, rue Hervé de Guébriant - 29800 Landerneau

Texte de la minorité

Quemperroises, Quemperrois,

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joie pour cette nouvelle année 2023.

La crise COVID étant passée, nous avons eu la joie de pouvoir enfin retrouver nos manifestations régulières et nous y croiser à visage découvert. Cela nous aura montré combien nous avons besoin les uns des autres et que notre communauté reposait sur des liens sociaux forts.

Ces liens seront importants pour cette nouvelle année car dans un contexte difficile, en partie causé par le conflit en Ukraine et la crise COVID, dans nos campagnes, nous sommes confrontés à la montée de l'inflation et les difficultés d'accès aux soins. Aussi, nous porterons au sein du conseil toutes les propositions, reposant sur les compétences communales, en mesure de soulager les Quemperrois.

Comme chaque année nous réitérons notre regret d'être écartés de la quasi-totalité des commissions et groupes de travaux. Il est important de rappeler que la participation de l'opposition aux principales commissions municipales (ouverture des plis, travaux, ...), comme cela est pratiqué dans toutes les communes avoisinantes, est essentielle pour garantir la transparence dans la gestion de la commune. D'ailleurs dans un article de presse que nous avons publié en Avril 2022, nous alertons sur ce manque de transparence que nous ne manquerons pas de réclamer dans la présentation du prochain budget.

Je tenais cette année à remercier particulièrement les personnes présentes à tous les conseils municipaux : en se faisant témoins de la pauvreté des débats, de la difficulté d'établir des échanges, elles nous confortent quant à la nécessité de la présence d'une opposition au sein du conseil et la pertinence de nos interventions.

Bloavezmad 2023

L'équipe de la minorité.

Texte de la majorité

- **Participation aux commissions** : nous nous contenterons de rappeler nos propos du précédent bulletin, soulignant que la minorité est inscrite dans 9 commissions et groupes de travail. Nous ajouterons qu'il ne suffit pas d'être inscrit encore faut-il répondre aux convocations. Cette remarque est particulièrement vérifiée dans les deux principaux groupes de travail, celui des gros travaux et celui des bâtiments communaux ou on peut qualifier la participation de la minorité de quasi inexistante.

- **La pauvreté des débats** : comment la minorité peut-elle faire de telles remarques ? Depuis le début du mandat nous n'avons reçu strictement aucune proposition concernant les projets communaux. Il s'agit peut-être là d'un manque de vision sur le devenir de la commune ? Dans cette situation les débats tournent autour des nombreux projets présentés par la majorité.

En définitif, laissons les quemperrois être les meilleurs juges de l'action et des réalisations de la municipalité.

L'équipe de la majorité.

Les chantiers en cours et les projets 2023

LES TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE

La restauration intérieure de la salle polyvalente est relativement récente. D'emblée on peut s'étonner que les travaux actuels concernent en grande partie la structure externe alors même que d'une manière assez logique les travaux concernent d'abord l'extérieur avant de concerner l'intérieur.

Cette chronologie des travaux, quelque peu anachronique, s'explique par le fait que les améliorations effectuées à l'intérieur de la salle ont été la conséquence de la construction de la cuisine qui avait causé des dégradations dans la salle en la rendant impropre au fonctionnement.

Ce faisant, nous avons pris la décision de rénover la quasi-totalité de l'intérieur (Sols et murs notamment), profitant que les entreprises étaient sur place. Finalement ce fût une belle opération pour assurer la continuité de l'exploitation de la salle et aussi une excellente opération financière quand on mesure la suite des événements au niveau de la hausse des coûts.

Les travaux actuellement en cours concernent :

- la réfection totale de la toiture
- la création de 6 puits de lumière pour apporter une luminosité naturelle.
- l'isolation du plafond
- l'isolation des murs extérieurs



La commune possédant un îlot foncier de plus de 1000 m² (salle polyvalente, école, garderie) est soumise, de par les nouvelles lois gouvernementales, à l'obligation de réduction des dépenses d'énergie (-40% à l'échéance 2030) liées à ces bâtiments.

Les travaux d'isolation de la salle polyvalente et de l'école entrent dans le cadre de ces réductions de dépenses pour satisfaire la loi.

Les travaux d'isolation ont été ajustés en fonction des conclusions d'un audit énergétique effectué par le SDE

- des travaux d'amélioration de la façade et notamment au niveau de l'entrée
- remplacement du mécanisme de soufflerie du chauffage
- mise aux normes- du désenfumage et du système d'aération
- peinture intérieure

LE SITE DE GOASVILINIC

Ce projet d'aménagement date de plus de 3 ans et désormais nous pouvons engager les travaux, notre dossier de subvention ayant été validé par les services de l'Etat.

Les premiers travaux concernant l'éclairage public ont été réalisés au cours du 4^{ème} trimestre 2022 les candélabres ont été retirés, le modèle n'étant plus aux normes à compter de 2024.

L'appel d'offres a été effectué et ainsi, on peut ainsi espérer un véritable démarrage des travaux au cours du printemps.

Les travaux envisagés se présentent ainsi :

- la sécurisation du lavoir et la création d'une couverture
- un aménagement paysager en contrebas du camping

- un abri sonore permettant de retracer l'histoire du site de GoasVilinic et particulièrement celles du chemin de halage et de la pêche au saumon

- la création d'une nouvelle passerelle
- la création d'une aire de pique-nique et de convivialité, bancs et tables jalonnent le chemin
- la réfection du mur de soutènement du chemin de halage
- l'installation de l'œuvre d'art « le petit voyageur des mondes ».

La partie revêtement de la voirie sera réalisée lorsque notre projet de liaison douce entre Pontrieux et GoasVilinic aura été validé par les services de l'Etat. Voir quelques explications ci-après.

MODIFICATION DE LA SIGNALÉTIQUE DE LA COMMUNE

Un programme de renouveau de la signalétique de la commune est engagé sur trois années.

Les professionnels (gîtes, commerces, ventes à la ferme...) dans un souci d'harmonisation sont invités à se faire connaître en mairie pour leur permettre de bénéficier des mêmes prestations que la commune.

Afin de respecter la réglementation, il ne sera plus possible d'installer des signalétiques différentes.

.....

Les chantiers en cours et les projets 2023

L'ANCIEN GARAGE ET LA MAISON DU BAS DU BOURG

Les travaux de démolition du garage et des parties non conformes de la maison sont en cours et devraient être achevés en début du mois de mars.

Pour rappel, après négociations avec le Service des Domaines, la commune a réussi à acquérir l'ensemble du site (garage et maison) pour l'euro symbolique.



Destination de la maison

Nous avons sollicité le bailleur social «GuingampHabitat» qui a considéré que la maison était suffisamment saine pour être réhabilitée en logement. Selon le planning prévisionnel les travaux devraient nous conduire jusqu'à l'été 2024.

L'ancien garage

A la suite de sa démolition, des sondages devront être effectués pour évaluer les travaux de dépollution du sol nécessités par l'infiltration d'hydrocarbures.

Dans l'état actuel de la réflexion, les élus envisagent, la création d'un parking avec une partie couverte qui pourrait servir de marché de certaines denrées ne rentrant pas en concurrence avec le commerce de la supérette.

Ce projet n'est pas encore écrit et la municipalité reste à l'écoute de tout autre projet qui lui serait proposé.

LA CRÉATION DE LOGEMENTS POUR LES PERSONNES ÂGÉES

En milieu rural notamment, la municipalité a pour mission de s'assurer que les personnes ayant vécu l'essentiel de leur vie sur la commune puissent, si elles le souhaitent, trouver un logement à proximité immédiate du centre bourg.

Dans ce sens, la commune a commandé auprès de Guingamp Habitat, deux logements qui seront situés sur la Résidence de la Providence. Ils devraient, à priori ; être achevés au cours du premier trimestre 2023.

La municipalité a également sollicité le bailleur social afin qu'il nous présente un aménagement possible sur le grand espace disponible en façade de la Providence.

Par ailleurs nous suivons avec attention un contact avec un opérateur national spécialisé dans une conception inédite d'accueil de personnes âgées.

CONSTRUCTION D'UN LOTISSEMENT DE 16 LOTS

A l'extrémité du cimetière nous projetons de créer un nouveau lotissement de 16 lots qui selon les plans devraient être accessibles depuis la rue de l'église, par la création de la voirie principale le long du cimetière. Les accès piétons seront naturellement possibles par cette dernière, ainsi que par le parking de la rue du stade et par la rue du château d'eau.

La circulation des véhicules par la rue de l'église présente l'intérêt de favoriser les passages par la place du bourg, solution porteuse pour l'activité de nos commerces.

La mise en œuvre de ce lotissement ne pourra s'effectuer qu'après la levée des blocages actuels sur les permis de construire et l'adoption définitive du PLUi.

CONSTRUCTION DES TERRAINS DE PADEL ET DE L'ATELIER COMMUNAL

Terrains de padel

Le projet est actuellement au stade d'instruction des demandes de subvention.

En cours d'année, il nous a été accordé, par l'Agence Nationale du Sport une première subvention de 135 000 €. Pour compléter le financement, une nouvelle demande de subvention est actuellement en cours d'instruction auprès des services de l'ETAT.

Le montant des financements extérieurs nous permettra de valider ou non le projet.

Le padel est un sport de synthèse de plusieurs jeux de raquette, tels que le tennis, le squash, le tennis de table et la pelote basque. C'est un sport dérivé du tennis qui se joue en double engageant 4 joueurs, sur un terrain la moitié plus petit qu'un terrain de tennis soit 10 mètres par 20 et entouré de vitres et de grillages.

En France, ce sport est en plein développement et suscite un fort engouement et est placé sous l'autorité de la Fédération Française de Tennis.

Atelier Communal

Nous avons initialement envisagé de présenter ce dossier pour une demande de subvention de l'année 2023. Notre réflexion n'étant pas suffisamment avancée, nous y travaillons avec pour objectif de présenter un permis au cours du 2^{ème} semestre

Ces deux projets doivent trouver leur place à proximité de l'Espace Sports et Loisirs sur le terrain de 7500 m² acquis en cours d'année 2022.

LES PRÉVISIONS DE TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE EN 2023

Nous prévoyons de restaurer plusieurs tronçons de routes communales : Routes : Kérémarc'h - Kervigné - Kervoyou - Le Coteau - PorsBraz

Mise en place, à titre expérimental d'une écluse pour réduire la vitesse, au Ruello ainsi que sur la route de Paimpol au niveau de Kertanguy.

Réfection de la chaussée entre la salle polyvalente et le parking par la création d'un plateau.

PROJET D'EXPOSITION DU MUSÉE DE PONT AVEN

En début d'année 2022 nous avons pris contact avec le musée de PONT AVEN qui s'est proposé de mettre à la disposition de la commune des représentations d'une quarantaine de tableaux d'artistes.

Cette exposition pourrait être disponible sur la commune sur une période d'environ 3 à 4 mois entre mai et septembre. L'exposition pourrait se dérouler dans l'église où dans la salle de la mairie pour des raisons de sécurité.

FRANCE INTER : UN REPORTAGE SUR LA COMMUNE

La radio France Inter a souhaité effectuer un reportage sur Quemper-Guézennec qui a été diffusé sur les ondes, le 26 mai 2022. L'objectif du reportage était de mettre en avant le dynamisme de la commune et de ses commerces et prendre le pouls de la situation économique en milieu rural en interviewant des agriculteurs .

Vous trouverez ci-dessous un extrait de ce reportage tel qu'il figure sur le site de France Inter et à destination des personnes qui ne disposent pas d'accès numérique. Les coordonnées du lien situé en fin de texte permettent d'accéder au reportage diffusé sur les ondes. Selon la radio, faute de temps d'antenne le reportage d'un autre agriculteur de la commune, n'a malheureusement pas pu être diffusé.

À Quemper-Guézennec, en Bretagne, le maire refuse de laisser mourir le village où il a grandi. Il se bat pour que de nouveaux commerces s'y installent.

C'est le combat quotidien des maires des petites communes : ne pas laisser se vider le centre-ville, ne pas laisser un commerce fermer sans réagir. La désertification des zones rurales est au cœur des préoccupations des Français, et des élus. À Quemper-Guézennec, en Bretagne, le maire fait tout pour attirer de nouveaux services de proximité, y compris en finançant un restaurant.

Dans un coin de la place du bourg, un restaurant à la façade en métal noir avec baie vitrée est en construction. Le futur établissement proposera cinquante couverts. La municipalité louera les locaux à l'équipe, ainsi que le logement attenant. Coût des travaux : 500.000 euros, pour une commune d'un millier d'habitants. Le maire de la commune depuis 2001, Gilbert Le Vaillant, fait une visite de chantier. «Ce sera donc un restaurant en location, avec la partie professionnelle, mais aussi la partie privée s'ils le souhaitent» précise-t-il. Cet investissement conséquent, c'est un projet porté par le maire qui veut que «*Quemper-Guézennec se prenne en main*».

Des communes rurales «au pied du mur»

Selon Gilbert Le Vaillant, les communes rurales sont «*au pied du mur*». «*On peut se dire qu'on reste comme ça. Et puis demain ce sera une mort tranquille, où il n'y aura plus de lien social*» dépeint l'édile. Mais lui, a choisi «*de lancer des projets et de faire vivre les commerces et la place du bourg*». Et il n'en est pas à son coup d'essai.

Juste à côté du restaurant, derrière la vitrine scintillante, Laurence Vuillemot a posé ciseaux et peigne ici il y a un an tout juste, avec là aussi un coup de pouce lors de son installation. «*Nous avons perdu notre salon de coiffure depuis à peu près cinq ans*» raconte Gilbert Le Vaillant. Le salon était déjà existant, il n'y avait plus qu'à l'aménager et à créer la clientèle. Pour la nouvelle commerçante, «*le concept était vraiment très intéressant*». Là aussi, il y a eu arrangement financier*, «*au niveau du loyer pendant deux ou trois mois**», explique Laurence. «*Le local était vraiment offert, donc c'était super !*»

Changer de vie pour retrouver la campagne

Assez pour la convaincre de tout lâcher, elle qui ne connaissait personne en arrivant et voulait changer de vie. Cinq ans après, «*ça se passe super bien*», décrit-elle. Dans le salon, la quemperroise Bernadette est heureuse et assure que ça n'est «*pas un village de vieux*».

De l'autre côté de la place, on aperçoit l'épicerie du bourg. Sarah Le Digarcher, la patronne, a repris le commerce en mai 2021, avec une fois encore une aide de la municipalité à son arrivée. «*Moi, j'ai acheté le fond, et les murs ont été rachetés par la mairie. Je n'aurais pas pu tout acheter*», explique celle qui ne regrette pas son choix, malgré des journées de 15 heures. «*J'ai 7 à 8 personnes en livraison chaque semaine. Il faut aussi se diversifier avec le circuit-court, les produits locaux*».

En voyant le ballet des enfants qui sortent de l'école et les habitants qui font quelques courses, le maire a le sourire : «*J'ai envie que les gens aient envie de vivre à la campagne et pour ça, il faut qu'il y ait ces commerces, qu'on a fait venir*», conclut-il. Pari réussi donc. Désormais, Gilbert Le Vaillant aimerait convaincre un médecin de s'installer. Il est sur le dossier depuis près de 20 ans.

[Le lien pour accéder au reportage](https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-zoom-de-la-redaction/le-zoom-de-la-redaction-du-jeudi-26-mai-2022-4934724)

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-zoom-de-la-redaction/le-zoom-de-la-redaction-du-jeudi-26-mai-2022-4934724>

"Local a trouvé reprenneur" : quand les commerces reflleurissent dans un village breton

Jeudi 26 mai 2022

ÉCOUTER (4 MIN)

Centre-bourg de Quemper-Guézennec ©Radio France - Delphine Evence

france inter

Associations

Comité d'Animation

Le Comité d'Animation de QuemperGuézennec 2022 est l'année de la reprise des manifestations au sein de la commune ! L'ensemble du bureau du Comité d'Animation remercie ses membres pour leur implication, sans qui rien ne serait possible ! Les membres du Comité d'Animation remercient également l'ensemble des Quemperroises et Quemperrois, la Municipalité et les employés communaux, les enfants pour leurs participations aux différentes manifestations.

Bilan 2022

Cette année 2022 fut sous le signe des retrouvailles après deux années de restrictions en termes de rassemblements, évènements... Le Comité d'Animation est satisfait d'avoir pu organiser quelques évènements afin de retrouver les Quemperroises et Quemperrois ! Retenons les principales animations qui ont eu lieu cette année

- La première manifestation de l'année fut la traditionnelle chasse à l'œuf organisée principalement pour les enfants de la commune. Ce fut un réel plaisir d'entendre les rires des enfants et de voir leurs sourires lors de leur recherche d'œufs autour de la Chapelle de Maudez. Le temps était de la partie avec un magnifique soleil pour accompagner les apprentis chercheurs ! Une cinquantaine d'enfants ont participé et sont repartis avec un chocolat.

- Le comité a continué les festivités lors de ce weekend pascal avec l'organisation d'une brocante, le Lundi de Pâques, qui a rassemblé beaucoup d'exposants et de nombreux visiteurs sont venus chiner la bonne affaire !

- Mi-avril s'est tenue l'assemblée générale du Comité d'Animation. De nouveaux membres ont rejoint le groupe !

- Fin juin, lors des Fêtes Patronales de QuemperGuézennec, un dîner-spectacle a été organisé le samedi soir ! Plus de 200 personnes sont venues passer un agréable moment en regardant le spectacle de Pascal Fleury tout en dégustant un très bon repas.

- Une soirée moules-frites a été organisée au port de GoasVilinic. Ce fut un réel succès, après 2 ans d'absence, plus de 350 personnes sont venues passer un agréable moment en dégustant des moules cuisinées. La soirée fut animée par le chanteur M PLASSART.

- Ensuite, Halloween est arrivé et nous avons pu organiser un goûter destiné aux enfants. Gâteaux, bonbons et boissons étaient à leur disposition ! Tous les enfants et même certains parents ont joué le jeu et ont revêtu leur plus terrible déguisement ! Merci à tous pour votre participation ! Ensuite, les enfants ont fait du porte à porte afin de récolter quelques friandises avec le mot d'ordre : « Un bonbon ou un sort » !

Le Comité tient à remercier toutes les personnes qui ont ouvert leur porte !

- En Décembre, le comité d'animation a participé à l'organisation du marché de Noël. D'autre part, une sortie à l'aire de jeux couverte et au Cinéland



de Trégueux a été organisée pour les enfants. Les plus grands sont allés voir un film et les plus petits ont pu rencontrer le Père Noël qui a pu faire le déplacement et leur offrir un chocolat ! Tous étaient ravis de se retrouver et de partager un moment convivial ensemble.

Nous sommes satisfaits d'avoir pu renouer avec l'organisation de différents évènements qui tiennent à cœur aux membres du Comité. Nous vous informerons au fur et à mesure des futurs évènements via la page Facebook du Comité d'Animation de QuemperGuézennec, la presse, le site internet de la commune, mais également via l'appli Cityall !

Vous pouvez retenir la date du samedi 11 mars, date de la prochaine assemblée générale du Comité. Le Comité d'Animation reste ouvert à de nouveaux projets mais également à l'arrivée de nouveaux bénévoles ! Si vous souhaitez vous investir et garder un certain dynamisme au sein de la Commune, rejoignez-nous

La Bibliothèque municipale

Envie d'évasion par la lecture, la bibliothèque municipale vous propose de nombreux ouvrages.

Les bénévoles seront heureuses de vous accueillir :

Le lundi de 14h30 à 17h30, le mercredi de 14h à 17h, le samedi de 10h30 à 11h45.

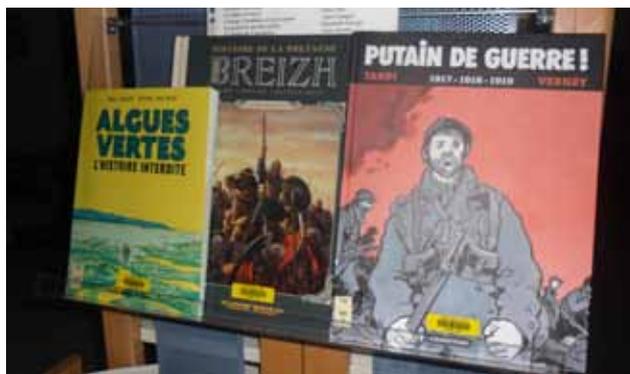
L'entrée se situe à l'arrière de la mairie.

Les prêts sont gratuits et vous pouvez emprunter de 3 à 5 livres pour une durée d'un mois.

Vous avez le choix entre : les romans, policiers, historiques, biographiques.

Également à votre disposition des documentaires, des BD adultes et enfants, albums jeunesse ainsi que des livres en large vision pour les personnes malvoyantes.

Nous respectons toujours certaines règles sanitaires ; les livres sont isolés pendant une semaine et désinfectés avant de les proposer de nouveau à nos lecteurs.



Avec l'aide précieuse de la responsable de la cantine, nous avons pu en cette fin d'année reprendre notre distribution de livres aux enfants de l'école.

Nous intervenons tous les 15 jours entre 12h45 et 13h30 à l'heure du déjeuner.

Les animations avec le relais parents-assistantes maternelles sont également reprogrammées pour cette année.

En attendant votre visite, meilleurs vœux à tous.

Club des deux Rivières

Durant toute l'année 2022, le Club des 2 Rivières a été très actif.

- Le 1er mercredi de chaque mois : jeux de boules, de sociétés et randonnée pédestre.

- Les 3èmes mercredis : thé ou repas dansant.

Nous accueillons plus de 100 personnes !

Nous avons organisé 3 sorties :

Le 4 mai : matinée conviviale à la déchetterie Valorys-Smitred à Pluzunet.

Cette visite, intéressante et appréciée par les participants, a permis de découvrir comment sont traités les déchets, de ne plus faire d'erreur de tri, de se rendre compte de la quantité de déchets produits, et surtout du travail ingrat des Agents de tri. Une visite qui a aussi mis en lumière le fait de réfléchir avant d'acheter !

Le 13 mai : Vannes et déjeuner-croisière sur le Golfe du Morbihan.

48 participants gardent le souvenir d'une journée de vacances remplie de soleil, de sourires, de rires et de bien-être. Après la visite de la belle ville de Vannes en petit train, le groupe a embarqué sur un bateau pour un déjeuner croisière. Vues magnifiques sur les 48 îles du Golfe du Morbihan. «Il y a des voyages qui se font qu'avec un seul bagage: le cœur».



Le 12 décembre : Cabaret de Noël à Muzillac (56).

Ce lundi matin, toutes les routes étaient verglacées. 51 personnes sur 55 inscrites ont pu profiter de la journée au Cabaret de La Porte du Golfe à Muzillac. Excellent déjeuner, magnifique spectacle joué par des artistes professionnels. Nous avons ri, chanté et dansé, ambiance chaleureuse. Très bon souvenir de cette sortie du 12/ 12/ 2022 !

Nous, Jacqueline Zecchetti, Présidente, et les membres du Bureau, souhaitons à tous nos Adhérents, une Bonne et heureuse année 2023 !

Que cette nouvelle année soit pour vous et vos proches, pleine de paix, de sérénité, et de bonne santé. Et aussi, pleine de moments forts, passionnants et de grandes joies à se retrouver lors de tous les événements du Club !

Tourneurs sur bois

L'Association Tourn'Art organise le 3 et 4 Juin 2023 la fête du bois à la salle polyvalente, avec démonstration de tournage et de tournage ornemental.

Régnald PHILIPPE



RAID des deux Rivières

L'édition 2023 aura lieu le dimanche 18 Juin.

Cette année, nous avons décidé d'aider l'association « un rayon de soleil pour Emma »

Si les autorisations le permettent un nouveau parcours sera proposé.

Malgré une météo catastrophique, et après 2 ans d'absence pour cause de COVID, l'édition 2022 du Raid des 2 Rivières a été un vrai succès.

Nous faisons quasiment le plein avec 194 coureurs. Aucun retour négatif de la part des coureurs (bénévoles souriant, parcours magnifique, bien nettoyé et bien fléché...).

Cette édition nous a permis de faire un don de 2000€ à l'association « Autisme Trégor Goëlo » lors de la cérémonie du Vendredi 21 Octobre.

L'équipe est prête pour repartir en 2023. La date du Dimanche 18 Juin a été retenue, avec quelques nouveautés au niveau du parcours.

Suivez-nous sur Facebook, Instagram, ou notre site internet www.raiddes2rivers.fr

Nous remercions tous les sponsors, ainsi que les bénévoles et les coureurs sans qui cette manifestation n'existerait pas.

N'hésitez pas à nous rejoindre dans l'organisation en nous contactant (ZIMMERMANN Karl : 0789591182 ou k.zimmermann@apsys-medical.com)



.....



Racines et Patrimoine

DES AVANCÉES ET DES PROJETS

Comme chaque année, le bulletin municipal est l'occasion de faire un point d'étape avant d'ouvrir sur l'année nouvelle. À bas bruit, l'association a poursuivi son action en faveur de la culture et du patrimoine de la commune. En attendant l'assemblée générale prévue le 24 février, évoquons ici trois sujets.

Plusieurs fois reportée, la commémoration du 100^{ème} anniversaire du monument aux morts s'est déroulée le 26 juin en présence des représentants des associations patriotiques, d'élus locaux et nationaux et d'une nombreuse assemblée. Au cours de la cérémonie, grâce au long travail de recherches des années passées, nous avons pu retracer l'histoire de ce monument emblématique et évoquer le parcours de quempérois morts pour la France. Nous avons toujours l'ambition de publier un livret étoffé de documents et de photos sur les soldats de 14-18. Nous souhaitons également identifier les sépultures du cimetière communal où sont inhumés une quinzaine de soldats rapatriés.

Côté Fleuriot de Langle, deux évènements ont ponctué 2022 et des perspectives sont ouvertes pour l'avenir.



La recherche d'un lieu d'exposition pour la maquette au 1/50^{ème} de l'Astrolabe s'est concrétisée. La reproduction de la frégate, commandée par Paul Antoine Fleuriot de Langle lors de l'expédition Lapérouse, a été définitivement placée du côté des anciens fonds baptismaux dans l'église de Quemper-Guézennec, en accord avec la Paroisse. Son concepteur et l'association ont en effet souhaité faire don de cette maquette en ex-voto à la mémoire de Fleuriot de Langle et des 110 marins et scientifiques disparus au cours du naufrage à Vanikoro, dans le Pacifique au 18^{ème} siècle. La maquette a été bénie par les Pères Gladymir Museau et Philippe Neveu (aumônier militaire) au cours d'une cérémonie sobre à l'issue de l'office du samedi 29 octobre. Une exposition a été installée autour de la maquette contant la vie, l'œuvre et la fin tragique du navigateur de Langle, né dans la commune au château de Kerlouët. L'exposition peut être visitée sur demande auprès de l'association (06 71 86 16 29).

Le second évènement fait un lien avec la Vallée des Saints de Carnoët (22). En février 2022, Jean Claude a reçu la visite de Sébastien Minguy, directeur de la Vallée des Saints, porteur d'un projet autour de Fleuriot de Langle. Le directeur présente ainsi le projet : « Au XVIII^{ème} siècle, Quemper-Guézennec comptait

l'un des plus grands marins d'Europe, Paul-Antoine Fleuriot de Langle. En 1786, il va seconder Lapérouse dans l'une des plus célèbres expéditions maritimes de son époque qui va l'amener à découvrir pour la première fois une île mondialement connue : l'île de Pâques. Il se trouve qu'à cette date, il avait hérité par son père du



Atlas du voyage de La Pérouse site de Sant Gweltaz à Carnoët qui accueillera 223 ans plus tard, le projet unique de La Vallée des Saints, que d'aucuns nomment l'île de Pâques bretonne ». Grâce à Fleuriot de Langle, l'île de Pâques et La Vallée des Saints sont donc liées historiquement. Un projet d'envergure, auquel est associé par notre intermédiaire Quemper-Guézennec, se prépare actuellement. Nous pourrions en parler dans les prochains mois.

Enfin, même si nos moyens humains se font limités, l'entretien, la pérennisation et la valorisation des chemins de randonnée sont toujours des préoccupations de l'association. En lien étroit avec Guingamp-Paimpol Agglomération qui finance, nous suivons et accompagnons les interventions sur l'itinéraire PR2 « circuit Fleuriot de Langle ». Il s'agit en particulier des interventions d'entretien du Centre d'Action Sociale Culturelle et d'Insertion (CASCI) de Plouézec sur la partie la plus délicate du circuit qui ne peut pas être effectuée mécaniquement. Le CASCI a aussi réalisé des travaux en décembre avec la mise en place de deux passages de ruisseaux à Traou c'harbon ; l'un d'eux a été sécurisé par des rambardes. Nous travaillerons prochainement sur comment traiter les passages humides de Pen Dossen et d'Ar Pouillard. Tout début janvier, un totem conçu avec l'association a été placé par le CASCI au départ du circuit Fleuriot de Langle. Bien en évidence, il présente aux randonneurs l'itinéraire et donne des indications sur ses particularités.

Les chemins de randonnée ont toujours besoin d'entretien. Cette année, après l'intervention de bénévoles, et grâce au travail de la municipalité, marcheurs, coureurs ou vététistes ont pu apprécier la qualité des chemins quempérois. Espérons qu'avec l'appoint de la tondeuse débroussailleuse communale, nous pourrions encore améliorer la situation en 2023.

Pour conclure, nous formulons le vœu que 2023 permette de préserver et de mettre en valeur la richesse de notre patrimoine local. Dans un esprit d'ouverture, nous pouvons tous y contribuer.

Bonne année !

--

Régis Le Vaillant
Président de Racines et Patrimoine

L'APERIP au travail

Co-présidents : Amélie Le Calvez, Lucie Monvoisin et Benjamin Garel

Trésorerie : Marion Le Saint, Laetitia Le Corre, Benjamin Rouxel

Secrétariat : Sandra Le Bars, Laure Collard, Audrey Allant



Lors de l'assemblée générale du 19 Septembre 2022, les membres et parents présents ont élu un bureau élargi de L'APERIP.

Puis une dizaine de membres actifs tout aussi impliqués pour assurer la dynamique de l'association. L'intégration de nouveaux parents est essentielle pour l'association afin de ne pas perturber son fonctionnement et sa dynamique d'une année sur l'autre, des membres impliqués sur plusieurs années prennent aussi du recul, leurs enfants arrivants au collège, ou pour raisons professionnelles par exemple.

En ce début d'année scolaire 2022/23, L'APERIP a remis une somme de 6000 euros au RPI soit 3000 euros pour chaque école. Cette somme d'argent est le fruit des diverses actions menées sur l'année (pizzas, photos de Noël, sapins.... Et kermesse) puis de la dotation des deux municipalités.

A noter que le gros poste de dépenses de l'association concerne le transport en bus scolaire des écoliers pour les sorties, conséquence de la flambée des coûts du carburant !

Nous tenons à remercier sincèrement les familles qui participent toujours positivement aux opérations proposées, les municipalités et le personnel communal (administratif et technique) sans qui les diverses manifestations seraient bien plus compliquées à mettre en place.

Au nom de toute l'équipe nous vous souhaitons une belle année 2023.

Rendez-vous à la kermesse le 11 juin 2023 à Saint Clet !

Action Humanitaire du Trieux

L'association récupère les vêtements, chaussures : adultes, ados, enfants et bébés, ainsi que le linge de maison dont vous n'avez plus l'utilité et à qui vous souhaitez offrir une seconde vie, tout en faisant un acte écologique pour notre planète.

Ces articles sont triés et proposés à la vente à tous publics, à des prix très intéressants.

Une équipe de bénévoles dont plusieurs habitants à Quemper-Guézennec vous reçoit avec plaisir et est à votre disposition à l'adresse suivante : Parking de la tour Eiffel 9, Place Le Trocquer après le porche à Pontrioux.

Le vestiaire est ouvert : Le lundi de 14h à 17h / Le mercredi de 14h30 à 16h30 / Le samedi de 10h30 à 12h00

Fermeture Juillet et Août. 2 braderies sont organisées dans le courant de l'année.

Les sommes récoltées par les ventes permettent d'apporter, depuis de nombreuses années, une aide locale pour les personnes en difficultés et de soutenir l'action de Bretagne Solidarité Pérou Bolivie.

Les vêtements invendus sont mis en sacs et recyclés par RETRITEX du groupe Emmaüs.

Parlez autour de vous de nos actions, merci de nous aider, nous avons besoin de vous, maillon indispensable pour cette chaîne de solidarité.

La présidente, Marie-Noëlle VALLÉE.

La pratique du tennis de table avec l'Entente de Tennis de Table de Pontrioux

S'il n'est pas basé sur notre territoire, le club de tennis de table de Pontrioux (Entente de Tennis de Table de Pontrioux) compte plusieurs Quemperrois parmi ses membres, dont son président.

L'ETTP compte une quarantaine d'affiliés et est tournée à la fois sur la pratique du tennis de table en loisir et en compétition (5 équipes dans le championnat départemental). Les activités se pratiquent dans le hall sportif de Pen Fantan à Pontrioux où trois séances sont accessibles chaque semaine : le mardi de 18 à 20 heures (réservé à tous les membres adultes d'une part et aux jeunes, encadrés par un entraîneur, de l'autre) ; le jeudi de 19 à 21 heures (réservés aux affiliés inscrits en compétition avec encadrement d'un entraîneur) ; le vendredi de 19 à 21 heures (pour tous). Les compétitions se disputent le samedi et ont lieu alternativement à Pontrioux ou en déplacement.

Une quinzaine de tables peuvent être mises à disposition et le prêt de matériel est possible le temps de découvrir la discipline. Plusieurs formules de licence à l'année (compétition, loisir avec assurance et détente).

Renseignements : Philippe Dautez 02 96956208 ou par mail : philippe.dautez@orange.fr

Union communale des Anciens Combattants et soldats de France

Notre Union communale compte 52 membres dont un bureau composé de 10 membres :

- Serge Richard, président,
- Jean-Paul Le Calvez, vice-président,
- Joële Gervaise, trésorière
- Jacqueline Zecchetti / Patrick Poirier, secrétaires,
- Joël Brexel, musique
- Jacques Le Hontec, communication,
- Jean-Yves Le Mat/ Joël Le Bars/Pascal Loyer, porte-drapeaux,



Durant l'année 2022, deux de nos camarades, membres de notre association nous ont malheureusement quittés :

- Monsieur Paul Planté, Ancien combattant d'Algérie et porte-drapeaux à l'âge de 84 ans
- Monsieur Aimé Torreilles, Ancien combattant d'Algérie et militaire de carrière à l'âge de 99 ans.
- Monsieur Daniel PORTENARD, Ancien combattant

Maintenant que nos amis de la guerre 1914/1918 ne sont plus, que les rangs des témoins de 1939/1945 s'éclaircit et plus tard ceux de la Corée et de l'Algérie ; il est indispensable d'œuvrer pour la politique de mémoire auprès de tous et plus particulièrement auprès des jeunes générations. Pour cela, toutes les personnes désireuses de transmettre leurs souvenirs seront accueillies, les bras ouverts, comme sympathisants au sein de l'association.

La traditionnelle journée de retrouvailles, appréciée par les membres s'est déroulée au restaurant l'Astrolabe de Quemper-Guézennec, dans une très bonne ambiance et la participation de 41 convives (Anciens combattants, soldats et sympathisants).

Notre prochaine assemblée générale ordinaire se déroulera le 04 mars à 10h00, nous vous confirmerons le lieu, dans les prochains jours, du fait des travaux de la salle polyvalente de la commune.

Tout les membre de l'Union communal des Anciens Combattants et soldats de France se joignent à moi pour vous souhaitez une très bonne et heureuse année 2023.

Le président, Serge Richard.



Informations diverses

De nouvelles spécialités pour votre santé

Sandrina Le Tenou, Naturopathe, Iridologue et Réflexologue exerçant depuis 2019 sur la commune de Quemper-Guézennec propose maintenant des séances de réflexologie pour toutes personnes atteintes de cancer (en traitement ou rémission). Le but des séances est de soulager des effets secondaires/indésirables liés à la chimio, radio ou hormonothérapie (nausées, vomissements, troubles du sommeil, entre autres). Pour plus d'informations, contact : 07.70.38.30.56

Activités physiques adaptées à domicile

Je suis Lory Haptel, enseignante en activité physique adaptée. Je vous propose des séances de sport santé à votre domicile. Les séances seront adaptées à vos capacités quels que soit votre âge et votre pathologie. Comment se déroulent les séances de sport santé ?

Lors de la première séance, je réalise un bilan de vos capacités physiques afin de créer des séances adaptées à vos besoins et vos objectifs.

Quels sont les bienfaits du sport santé ?

Le sport santé permet :

- De prévenir l'apparition ou l'aggravation de certaines maladies (diabète, obésité, AVC, syndrome parkinsonien, ostéoporose, maladies cardiovasculaires..)
- De prévenir et de limiter l'apparition des difficultés liées au vieillissement (perte d'autonomie, chutes...)
- De diminuer les récurrences de certains cancers (seins, colon...)
- D'améliorer la qualité de vie et le bien-être (être moins essoufflé, améliorer le sommeil...)

Si les séances de sport santé vous intéressent, n'hésitez pas à me contacter au 07.83.43.17.67 ou par mail : lory.haptel@yahoo.com

Portes ouvertes Collège Charles Brochen

Le collège Charles Brochen de Pontrieux organise des Portes Ouvertes le samedi 11 mars de 09h00 à 12h00 à l'attention de ses futurs élèves et de leurs familles qui pourront rencontrer les acteurs de l'équipe éducative et découvrir les lieux de vie et d'apprentissage proposés au collège. Ils prendront ainsi connaissance des projets menés au sein de notre établissement : voyages scolaires à Paris et en Espagne, résidences d'artiste et projets scientifiques dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle (l'établissement est reconnu 100% EAC niveau 2), activités et séjours sportifs (le collège est labellisé Génération 2024), option chorale, clubs, théâtre, lecture...

Julien LE ROY

Grand coureur de trail et président de l'association du Trail de Saint-Maudez, Julien LE ROY est une figure marquante de la commune de Quemper-Guézennec.

Habitué depuis quelques années à parcourir des courtes (10 à 15 kms) ou des moyennes distances (50 kms et plus) lors de ses courses, Julien a décidé en 2022 de s'attaquer aux ultra-trails.

Après des semaines de préparation intensive, il a décidé de se lancer un défi en participant, pour la première fois, à un des ultra-trails les plus connus au monde : la diagonale des fous.

Cette épreuve longue de 165 kilomètres, avec plus de 10000 mètres de dénivelé positif et 2 893 engagés s'est déroulée du 20 au 23 octobre 2022 sur l'île de la Réunion.

Julien termine l'épreuve avec les honneurs en se classant à une très belle 95ème place sur les 1897 coureurs ayant terminé le parcours.



Etat Civil 2022



Naissances



Marley, Émile, Gilles LE DENMAT 08/02/2022 SAINT-BRIEUC
Zahjyna LE VAY 17/04/2022 QUEMPEL-GUÉZENNEC
Këlyya, Loryane, Morgan, Morygane ROGÉ
11/08/2022 PABU
Ilyes SEKKAT 22/09/2022 PABU
Célia DRIVET 18/10/2022 PABU
Emilio, Jean, Yves LE GOFF 21/10/2022 PLÉRIN SUR MER
Diane, Edith, Armand LÉVÊQUE 09/11/2022 SAINT-BRIEUC
Hanaé LIBANY 14/11/2022 PLÉRIN SUR MER
Arsène LE GOFF 24/12/2022 PABU

Mariages

BESSON Estelle et LE MARLEC Yannick 19/03/2022
COUZIGOU Yannaëlle et BANSARD Emeric 23/04/2022
LE GOFF Estelle et AUFRÉDOU Nicolas 28/05/2022
BOURGES Julie et LE CALVEZ Didier 04/06/2022
DIVERREZ Sindy et LE LONQUER Kévin 09/07/2022
RENAULT Sylvie et JÉGARD Thierry 09/07/2022
LE PAPE Marion et GONZALEZ-RUIZ Johnny 16/07/2022
NGUYEN Ha Tien et PERROT Xavier 06/08/2022

Pacs

CANN Martin et QUÉMÉNER Jacques 26/03/2022
DANIEL Annegéline-Eloïse et PIETRINI Felix 12/08/2022

Décès



Yvette LE GOFF, née GUYOMARD 11/03/2022 QUEMPEL-GUÉZENNEC
Yves PERROT 30/03/2022 PAIMPOL
Patrice HERVÉ 04/06/2022 QUEMPEL-GUÉZENNEC
André LE BAIL 11/06/2022 QUEMPEL-GUÉZENNEC
Daniel PORTENART 10/07/2022 PAIMPOL
Yvonne HUET, née LE TINEVEZ 27/07/2022 POMMERIT-LE-VICOMTE
Marie GONZALEZ-RUIZ, née MONTAGNE 31/07/2022 PAIMPOL
Yvonne LE CAIN, née LE CALVEZ 01/08/2022 PAIMPOL
Louise LE ROY, née LE FRIEC 12/08/2022 PAIMPOL
Jean, François OLLIVIER-HENRY 15/08/2022 PAIMPOL
Micheline TORREILLES, née LE FAOU 26/08/2022 PABU
Thierry DABOND 14/09/2022 QUEMPEL-GUÉZENNEC
Marie RICHARD, née LE GUILLOU 30/09/2022 PAIMPOL
Aimé TORREILLES 01/10/2022 PONTRIEUX
Cazilda DUBOC, née HOÇNON 13/10/2022 PABU
Michel LE VAILLANT 25/10/2022 QUEMPEL-GUÉZENNEC
Yvette LE ROUX, née LE BUZULIER 21/11/2022 PAIMPOL
Marie-Thérèse LE BOUIL, née RAISON 03/12/2022 QUEMPEL-GUÉZENNEC

Urbanisme



Demandes d'urbanismes
déposées en mairie en 2022

68 Certificats d'urbanisme
29 Déclarations préalables
15 Permis de construire
1 Permis de construire modificatif
1 Permis de démolir



Liste des numéros utiles



La Mairie

17 place de la mairie, 22260 Quemper - Guezennec

02 96 95 62 62

mairie.queemper-guezennec@wanadoo.fr

www.queemper-guezennec.com

Horaires : Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h00

Agence postale

lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h00

Salon de coiffure

02 96 11 94 34

Proxi

02 96 95 62 79

Cabinet infirmier

15 place de la mairie
22260 Quemper - Guezennec

02 96 95 69 14

Numéros d'urgences

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
SAMU Social (sans abri) : 115
Enfants Disparus : 116 000
Appel d'urgence Européen : 112

Ecole Publique

Place de la mairie, 22260 Quemper - Guezennec

02 96 95 65 12

Restaurant L'Astrolabe

09 75 38 16 27



Coco de Paimpol

INGRÉDIENTS :

- 500g de Coco de Paimpol
- 2 oignons
- 2 gousses d'ail
- 2 échalotes
- 4 tomates
- 1 feuille de laurier
- 1 brin de thym
- 2 saucisses fumées

PRÉPARATION :

- Peler les tomates et les couper en dés
- Emincer les oignons et les faire fondre dans l'huile
- Ajouter les gousses d'ail pelées entières, les échalotes coupées en 2, les tomates, les cocos, le laurier et le thym
- Recouvrir d'eau et laisser cuire 20 minutes
- Retirer le laurier et le thym puis ajouter les saucisses fumées et **poursuivre la cuisson 25 minutes**
- Egoutter les saucisses, les couper en tranches
- Egoutter les cocos, les verser dans le plat de service et déposer les tranches de saucisse dessus



Galettes

PÂTE À GALETTES :

- 250 g de farine de sarrasin
- Sel
- 2 œufs
- 50 cl d'eau froide
- 40 g de beurre fondu

GARNITURE CLASSIQUE :

- Beurre salé
- Œuf frit au plat
- Jambon blanc
- Fromage râpé (emmental)



Crêpes

PÂTE À CRÊPES :

- 40 g de beurre
- 4 œufs
- 250 g de farine
- 40 g de sucre en poudre
- 60 cl de lait
- 1 cuil. à soupe d'eau de fleur d'oranger (ou de rhum, Grand marnier...)

GARNITURES :

- La crêpe confiture
- La crêpe beurre/sucre
- La crêpe au chocolat
- La crêpe caramel au beurre salé

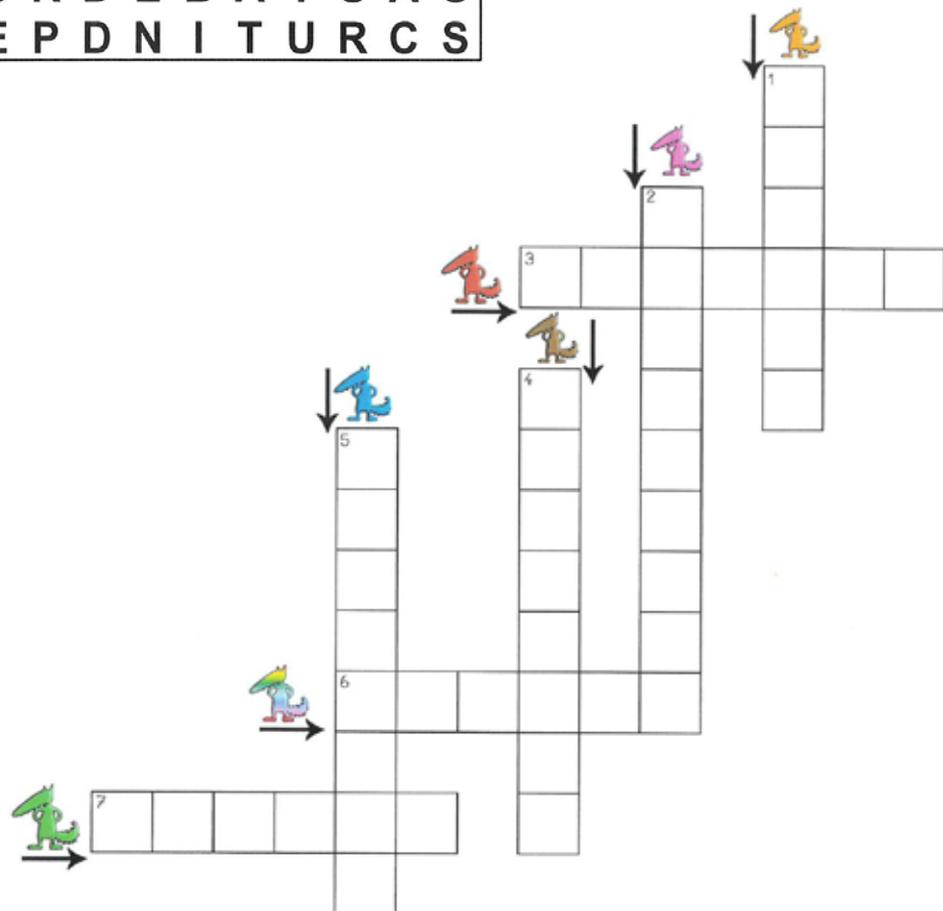


Mots cachés



- | | | |
|------------|---------------|------------|
| ABSTENTION | ELECTEUR | PESER |
| BULLETIN | ELECTION | PROGRAMME |
| BUREAU | ELIRE | PROMESSE |
| CAMP | FRAUDE | RANG |
| CAMPAGNE | HEMICYCLE | SCRUTATEUR |
| CANDIDAT | ISOLOIR | SCRUTIN |
| CARTE | LISTE | SENATEUR |
| CHAMBRE | MAIRE | SIEGE |
| CONSEIL | MANDAT | SLOGANS |
| COUT | OPINION | SONDAGE |
| DEBAT | PARAPHE | SUFFRAGE |
| DEFI | PARLEMENTAIRE | TOUR |
| DEPUTE | PARTI | VOIX |
| DROIT | | VOTER |

Mots fléchés



MONDAY – TUESDAY – WEDNESDAY – THURSDAY – FRIDAY – SATURDAY – SUNDAY



Photo 1 : Le nouveau jeu peint sous le préau de la cour de l'école



Photo 2 : Nouveau jeu dans la cour de l'école : De la terre à la Lune



Photo 3 : Une marelle a pris place dans la cour de l'école



Photo 4 : Une nouvelle structure à l'Espace Sport et Loisirs



Photo 5 : Les enfants de la commune participant à la chasse à l'œuf



Photo 6 : Le goûter des plus de 80 ans offert par le CCAS



Photo 7 : Remise d'un camélia aux bébés nés lors de ces trois dernières années



Photo 8 : Sortie pour le Club des Deux Rivières

